

La Haye, le 16 mai 1875.

« Monsieur,

« En présence de la position tendue dans laquelle se trouvent plusieurs intérêts majeurs dans le Grand-Duché, à la suite des revers financiers de Monsieur Philippart, au nombre desquels se trouve la Banque Nationale du Grand-Duché, dont vous êtes Président-Directeur, je crois de mon devoir de vous adresser ces lignes. Ayant appris ces jours-ci que la Banque Errera de Bruxelles, un des fondateurs de la Banque Nationale susdite, a vendu à Monsieur Philippart *Vingt mille* actions de cet établissement au pair, mais qui n'étaient pas encore payées, au moment où la crise financière Philippart s'est déclarée, ce qui a forcé celui-ci de demander à Monsieur Errera un sursis de paiement jusqu'au 1<sup>er</sup> juin prochain, ce qui a provoqué de la part de la *Banque Internationale de Luxembourg* l'offre d'acheter pour son compte ces 20 000 actions, je pense, Monsieur, que nous sommes d'accord qu'il est *absolument urgent*, qu'il faut par tous les moyens loyaux, empêcher qu'une calamité pareille se réalise. J'insiste spécialement sur ce point, vu qu'on prétend qu'il est convenu entre Monsieur Errera et la Banque Internationale, que si Monsieur Philippart ne satisfait pas à ses engagements au 1<sup>er</sup> juin, ce sera la Banque Internationale qui acquerra ces 20 mille actions de la Banque Nationale.

En présence de cette éventualité je pose deux questions dont dépend la solution que nous désirons obtenir.

1) La Banque Errera de Bruxelles se voyait-elle obligée de se défaire de ces 20 mille actions de la Banque Nationale, afin de satisfaire aux obligations d'une autre entreprise financière ?

2) La Banque Errera s'est-elle dé faite de ces 20 mille actions *sans y être obligée* et uniquement pour en avoir la valeur en argent en réserve ?

« Comme on dit que M. Philippart a payé à M. Errera une forte prime pour que la vente de ces 20 mille actions se fit à lui Philippart et non à la Banque Internationale, je pense que la situation se trouve résumée dans l'alternative 1<sup>re</sup>. Pour tirer ceci au clair, le moyen le plus simple est, il me semble, Monsieur, que vous vous rendiez au plus vite à Bruxelles, afin de poser la question de ma part à M. Errera, en lui disant que quoique n'ayant pas l'avantage de le connaître, j'avais pleine foi dans la loyauté avec laquelle il a la réputation de traiter les affaires financières. Que je croyais avoir le droit de vous charger de faire cette démarche près de lui, comme à un des fondateurs de la Banque Nationale, qui ne devait son existence qu'à la loyauté, la persévérance et la fermeté du gouvernement luxembourgeois, lequel gouvernement n'avait cessé de porter aide et secours à la Banque Nationale. Entre autres récemment à l'occasion de l'expulsion de ses billets aux gares du Chemin de fer Guillaume-Luxembourg, exploité par la Commission de Strasbourg. Qu'il me paraissait inadmissible que M. Errera voulût ruiner la Banque Nationale en vendant 20 mille de ses actions à la Banque Internationale ... Or il est clair comme le